

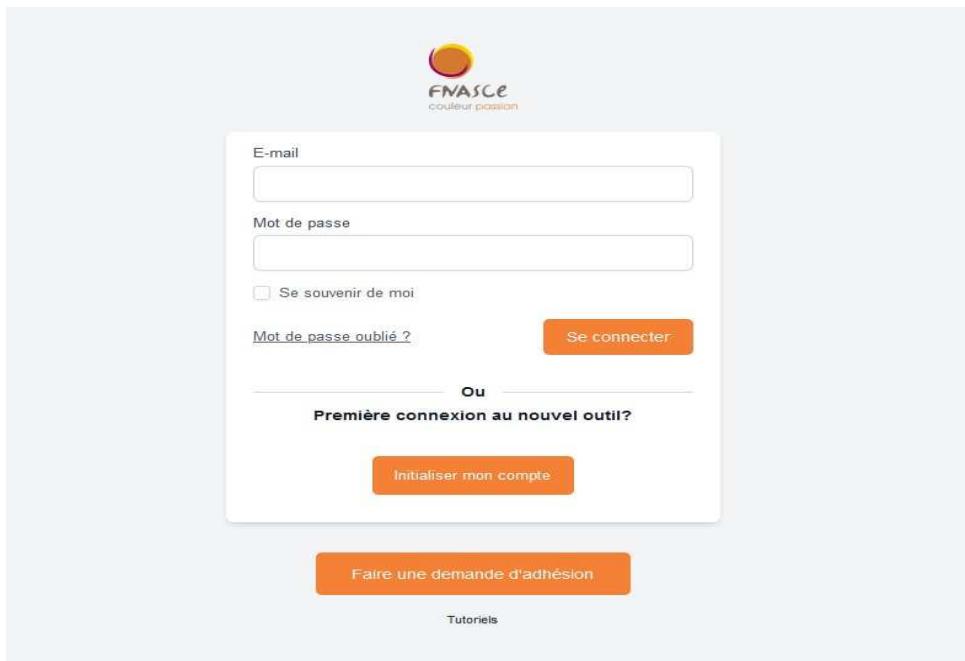
ADHÉSIONS 2026

La FNASCE a mis en place un outil de **Gestion des Adhérents et des Unités d'Accueil** nommé [OLGUA](#).

Celui-ci permet de dématérialiser les demandes d'adhésion 2026 et d'effectuer vos demandes de séjour en unité d'accueil.

Le lien de connexion est ici : <https://olgua.fr>

Vous arrivez à la fenêtre ci-dessous :



The screenshot shows the FNASCE OLGUA login interface. At the top is the FNASCE logo with the tagline 'couleur passion'. Below it is a form with fields for 'E-mail' and 'Mot de passe', both with placeholder text. There is a 'Se souvenir de moi' checkbox, a 'Mot de passe oublié ?' link, and a 'Se connecter' button. Below the form is a link 'Première connexion au nouvel outil?' with a 'Initialiser mon compte' button. At the bottom are 'Faire une demande d'adhésion' and 'Tutoriels' buttons.

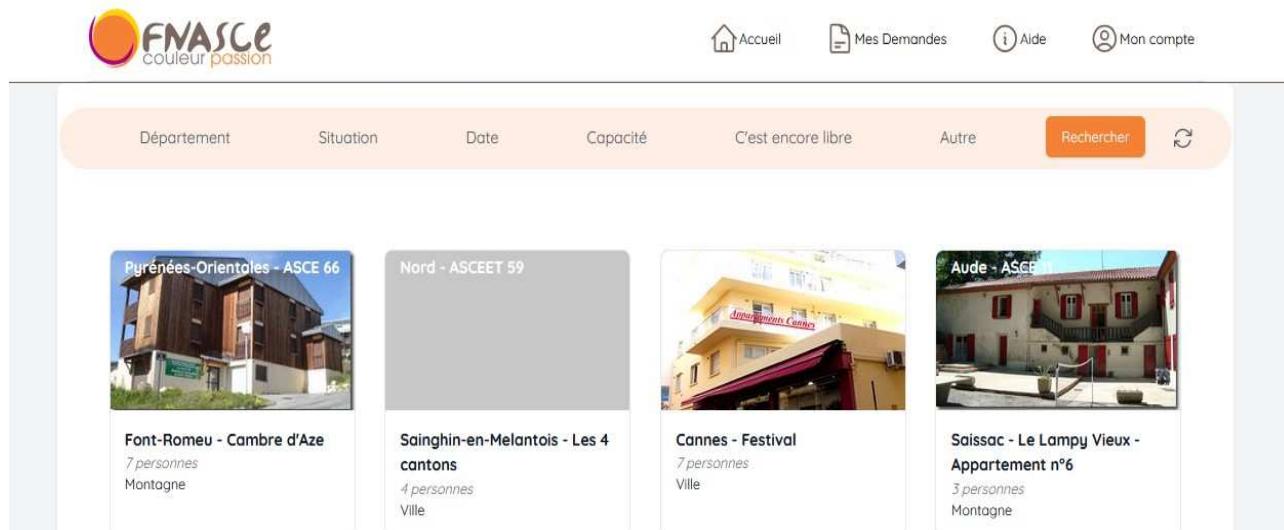
Si vous n'étiez pas adhérent à l'ASCE11, vous cliquez sur « faire une demande d'adhésion ». Remplir tous les champs et valider votre demande. Et vous rendre à la dernière étape de ce tuto.

Si vous étiez déjà adhérent à l'ASCE11, connectez-vous à votre espace personnel avec votre adresse mail et votre mot de passe.

ATTENTION : Si vous avez un doute sur l'adresse renseigné rapprocher vous du bureau de l'ASCE11 qui vous renseignera.

Si vous ne mettez pas la bonne adresse mail, vous risquez de créer un nouveau compte en doublon et de perdre votre historique.

Une fois connecté à votre espace personnel, vous arrivez à la fenêtre suivante :



Dans l'onglet « mon compte », vous avez accès à toutes vos données personnelles. Pensez à vérifier et à corriger vos données personnelles (si besoin).

Puis, vous pourrez cliquer sur le bouton "demande de renouvellement d'adhésion".

Vous recevrez alors un mail avec votre bulletin d'adhésion 2026 rempli. Vous n'aurez plus qu'à dater et signer.

ATTENTION

Une fois cette démarche effectuée, il faudra faire parvenir votre adhésion 2026 avec votre règlement au bureau de l'ASCE11.

**Sans ces deux documents,
votre adhésion 2026 ne pourra pas être validée.**

Les renouvellements d'adhésion devront être effectués au plus tard le 28 février 2026 !